PING-NEMOURS - TOURNOI NATIONAL B DES 13 ET 14 JUIN 2026

PING NEMOURS organise le samedi 13 Juin et dimanche 14 Juin 2026, avec le concours du Conseil Général de Seine et Marne au **Gymnase Municipal, Avenue ROUX** à NEMOURS son grand TOURNOI NATIONAL B, homologué sous le n° 2503/2025-B ouvert à tous les clubs F.F.T.T. de France et réservé uniquement aux licenciés F.F.T.T. traditionnels.

ARTICLE 1

Ce tournoi comporte 11 tableaux de simple. Chaque tableau (sauf le tableau de double le samedi) se déroulera par poules de 3 joueurs au premier tour. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les phases finales par élimination directe.

ARTICLE 2

SAMEDI

* Tableau A : début **9h30 (**Début de pointage : **9h00**, Fin de pointage : **09h20)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à Classés **899 pts** (72 inscriptions)
* Tableau B : début **11h00 (**Début de pointage : **10h00**, Fin de pointage : **10h30)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à Classés **à 599 pts** (72 inscriptions)
* Tableau C : début **12h30 (**Début de pointage : **11h30**, Fin de pointage : **12h00)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à Classés **1199 pts** (72 inscriptions)
* Tableau D : début **13h30 (**Début de pointage : **12h30**, Fin de pointage : **13h00)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à Classés **799 pts** (72 inscriptions)
* Tableau E : début **14h30 (**Début de pointage : **13h30**, Fin de pointage : **14h00)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à Classés **999 pts** (72 inscriptions)
* Tableau F : début **17h00 (**Début de pointage : **16h00**, Fin de pointage : **16h30)**
Double : maximum 2600 points. (48 inscriptions) cf art. 3

Fin prévisionnelle : 24h

DIMANCHE

* Tableau G : début **09h30 (**Début de pointage : **09h00**, Fin de pointage : **09h20)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à **799 pts** (72 inscriptions)
* Tableau H : début **11h00 (**Début de pointage : **10h00**, Fin de pointage : **10h30)**
Messieurs (Dames acceptées) Non classés à **999 pts** (72 inscriptions)
Tableau I : début **12h00 (**Début de pointage : **11h00**, Fin de pointage : **11h30)**
Messieurs (Dames acceptées) Toutes séries (72 inscriptions)
*Tableau J : début **12h00 (**Début de pointage : **11h00**, Fin de pointage : **11h30)**
Dames Toutes séries (36 inscriptions)
* Tableau K : début **13h00 (**Début de pointage : **12h00**, Fin de pointage : **12h30)**
Messieurs (Dames acceptées) Non Classés à Classés **1199 pts** (72 inscriptions)
* Tableau L : début **14h30 (**Début de pointage : **13h30**, Fin de pointage : **14h00)**
Messieurs (Dames acceptées) Non classés à Classé **1399 pts** (72 inscriptions)

Fin prévisionnelle : 24h

ARTICLE 3 – tableau de double (le samedi)

Le tableau de double aura lieu si l'horaire le permet. Les inscriptions seront prises sur place. Droits d'engagement : 10 € par équipe. Tableau par élimination directe. Le total du nombre de points de l'équipe est inférieur à 2600 points. Seuls les joueurs participant à UN SEUL tableau peuvent s'inscrire.

ARTICLE 4 – droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés à 9 € par tableau et 16 € pour 2 tableaux. Un joueur ne pourra disputer plus de 2 tableaux par jour en simple, sauf les féminines le dimanche. Les inscriptions ne seront prises sur place qu'en fonction des places disponibles (par ordre d'arrivée). Elles seront closes 30 minutes avant l'heure de lancement du tableau. Pour chaque journée, une boisson sera offerte à chaque joueur du club ayant le plus de représentant inscrits, tous tableaux confondus. En cas d'égalité, un tirage au sort aura lieu pour désigner le club qui bénéficiera des boissons offertes.

ARTICLE 5 – déroulement de l'épreuve

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T en vigueur *(au meilleur des 5 manches en 11 points)* sur 20 tables. Les balles plastiques (Pongori 3*) fournies par le club seront de couleur blanche. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours. Un joueur sera toutefois autorisé à jouer s'il peut prouver son identité et justifier qu'il est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de la base de données fédérales (SPID). Si la mention « ni entrainement, ni compétition » y figure, il devra également fournir un certificat médical en cours de validité. Les classements pris en compte sont ceux des points sur la licence de la 2nde phase de la saison. Tout joueur absent dix minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé. Le Juge Arbitre ou son Adjoint est responsable du déroulement sportif du tournoi et a toute autorité pour écouter et trancher les litiges qui pourraient survenir lors de la compétition.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 6 – responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

ARTICLE 7 – inscriptions

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le vendredi 12 juin 2026 à :
Email : tournoi@ping-nemours.com ou SMS (UNIQUEMENT ET PAS APRES 21H, MERCI) au 06 84 33 52 61.
Pour toute inscription, un accusé de réception sera renvoyé. *ATTENTION : Aucune inscription par téléphone ne sera enregistrée.*

ARTICLE 8 – tirage au sort

Le tirage des poules aura lieu sur ordinateur (SPIDD) 30 minutes avant le lancement de chaque tableau. Tout joueur non pointé lors du tirage sera considéré comme absent et retiré du tableau.

ARTICLE 9 – dotations

	Tableau	Nombre max de participants	Nombre mini de participants	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes
Samedi	A (max 899 pts)	72	20	60	30	15
	B (max 599 pts)	72	14	45	20	10
	C (max 1199 pts)	72	23	75	35	15
	D (max 799 pts)	72	17	50	25	15
	E (max 999 pts)	72	20	65	30	15
	F Doubles (max 2600 pts)	48	23	60	40	20
Dimanche	G (max 799 pts)	72	17	50	25	15
	H (max 999 pts)	72	20	65	30	15
	I Toutes séries	72	43	230	115	60
	J Dames Toutes séries	36	30	100	45	20
	K (max 1199 pts)	72	23	75	35	15
	L (max 1399 pts)	72	30	100	45	20

Le tournoi sera doté de prix en espèces : valeur totale maximale 1920 €. Coupes aux deux premiers de chaque tableau (sauf doubles). Les dotations seront remises après la fin du tour suivant (voir l'article suivant pour l'arbitrage des parties). Une photographie sera prise lors de la remise des récompenses aux vainqueurs et finalistes de chaque tableau.
Pour les mineurs, les dotations seront remises sous forme de chèque (à l'ordre des parents) ou de bon d'achats. Les dotations indiquées ci-dessous sont valables pour le nombre minimum de participants indiqué par tableau. Si ce nombre n'est pas atteint : 70 % du montant des inscriptions du tableau est redistribué (sur la base de 9€ par participant) : Vainqueur = 50% ; Finaliste = 25% ; Demi-finalistes = 12,5%. Ex : Si 60 inscrits au tableau L, le vainqueur touchera 170 euros, le finaliste 85, les demi-finalistes 40. Si 50 participants, le vainqueur touchera (50 X 9 X 70%) X 50% = 157 euros, le finaliste (50X9X70%) X 25% = 78 euros et les 1/2 finalistes 39 euros. Avec un maximum correspondant au tableau ci-dessus.

ARTICLE 11 – arbitrage

JUGE ARBITRE : M. Robert MEBARKI en qualité de JA3**.**
Les résultats seront saisis sur SPIDD par M Arnaud Piriou assisté de M. Quentin André. L'arbitrage sera assuré par les joueurs (3e joueur en poule et un perdant du tour précédent pour les tableaux à élimination directe).
COMITE D'ORGANISATION : Mme JOURNEAU, MUSINA, Messieurs ANDRE, BOURCEAU, CANTEL, CHAILLE, COLAS DES FRANCS, HUYGHE, MENEGHINI.

ARTICLE 12 – ouverture de la salle

Ouverture de la salle à 9h00 le samedi et 8h45 le dimanche.
Pas d'interruption à l'heure du repas, boissons et sandwiches à la buvette.